le reti



La haie (3)



n° 3/2012

* CALENDRIER DES PROCHAINES SORTIES-NATURE *

A.F.F.O.

Dimanche 5 août : Les familles des fleurs

Rendez-vous: 14h 30, Maison pour tous, Mortagne-au-

Perche

Sortie animée par : F. Bisson, A. Lemarquer, F. Radigue

Dimanche 19 août : « Un jour les arbres m'ont parlé »,

promenade littéraire

Rendez-vous : 15h, place de la cathédrale, Sées

Sortie animée par : Claude Maupay



Chantiers Nature:

Samedi 4 août : 9h, site des houlles Blanches, St-Martin-du-Vieux-Bellême

Samedi 22septembre : 9h, site de la Lambonnière,

Pervenchères

Les chantiers durent toute la journée, apportez votre piquenique si vous le désirez et venez nombreux aider l'AFFO à entretenir ces sites remarquables dans une ambiance sympathique.

Toutes les informations concernant ces activités sont à demander au local

Val d'Orne environnement

Samedi 8 septembre : A la découverte des

races bovines

Rendez-vous: 14h, place de la Mairie de Putanges Pont

-Ecrépin

Sortie animée par : Gérard Gransire

ADN Livaie

Dimanche 23 septembre : les fruits des arbres et

autres végétaux

Rendez-vous: 14h, mairie de St-Nicolas-des-Bois

Samedi 15 septembre : conférence et chasse aux papil-

lons de nuit

Rendez-vous: 18h, Maison pour tous, Mortagne-au-

Perche

Sortie animée par : François Radigue

Dimanche 16 septembre : fruits sauvages Rendez-vous: 15h, place de la cathédrale, Sées Sortie animée par : Martine et Serge Lesur

Prospection nature

Samedi 11 août : fougères

Rendez-vous : 9h, place de l'église de Larré

Samedi 25 août : à la recherche du Spiranthe d'automne Rendez-vous : 9h, place de l'église de St Jouin de Blavou

But : inventaire des espèces rencontrées qui seront déterminées précisément; Le résultat permettra une meilleure connaissance du patrimoine naturel et de son évolution.

Rencontres naturalistes

Vendredi 14 septembre au lycée agricole de Sées, à partir de 19 h 30

Gratuites, ouvertes à tous, elles se déroulent sous forme d'expositions, d'exposés, de projection et de discussions sur le thème du naturalisme

Le GOA

Samedi 4 août : découverte des sauterelles, cri-

quets et grillons

Rendez-vous : 14 h, Belvédère des Avaloirs, Pré-en-Pail

Sortie animée par : Guillaume Theudes

Samedi 22 septembre : Balade nature sur le chemin des

4saisons des 5 sens.

Rendez-vous: 14 h, place de la mairie, Ravigny

Sortie animée par : Pierre Transon

« La pluie, dans la cour où je la regarde tomber, descend à des allures très diverses. Au centre c'est un fin rideau (ou réseau) discontinu, une chute implacable mais relativement lente de gouttes probablement assez légères, une précipitation sempiternelle sans vigueur, une fraction intense du météore pur. À peu de distance des murs de droite et de gauche tombent avec plus de bruit des gouttes plus lourdes, individuées. Ici elles semblent de la grosseur d'un grain de blé, là d'un pois, ailleurs presque d'une bille. Sur des tringles, sur les accoudoirs de la fenêtre la pluie court horizontalement tandis que sur la face inférieure des mêmes obstacles elle se suspend en berlingots convexes. Selon la surface entière d'un petit toit de zinc que le regard surplombe elle ruisselle en nappe très mince, moirée à cause de courants très variés par les imperceptibles ondulations et bosses de la couverture. De la gouttière attenante où elle coule avec la contention d'un ruisseau creux sans grande pente, elle choit tout à coup en un filet parfaitement vertical, assez grossièrement tressé, jusqu'au sol où elle se brise et rejaillit en aiguillettes brillantes.

Chacune de ses formes a une allure particulière: il y répond un bruit particulier. Le tout vit avec intensité comme un mécanisme compliqué, aussi précis que hasardeux, comme une horlogerie dont le ressort est la pesanteur d'une masse donnée de vapeur en précipitation.

La sonnerie au sol des filets verticaux, le glou-glou des gouttières, les minuscules coups de gong se multiplient et résonnent à la fois en un concert sans monotonie, non sans délicatesse.

Lorsque le ressort s'est détendu, certains rouages quelque temps continuent à fonctionner, de plus en plus ralentis, puis toute la machinerie s'arrête. Alors si le soleil reparaît tout s'efface bientôt, le brillant appareil s'évapore : il a plu. »

Francis Ponge, In « Le Parti pris des choses



Sommaire

Noces florales Par Michel Provost	p 4
Balade au mois de mai <i>Par Rosine Guerchais.</i>	p 6
Dossier : La haie (3) Par Serge Lesur, François Radigue et Claude Maupay	p 9
Les rencontres naturalistes Par Martine Lesur	p 15
Des nouvelles de la liste <i>Par Martine Lesur</i>	p 17
Prospection fougères <i>Par Dominique Paris</i>	p 19
Les sites de l'Orne Par Estelle Drouet	p 20
Réunions Par Pierre Legot	p 23
Grille nature Par Michel Provost	p 25

Un peu de moutarde?

Par Serge Lesur



orsque j'étais petit, m'ont raconté mes parents, j'avais une expression qui me revenait fréquemment lorsque j'allais me mettre en colère : « moi y sens la moutarde me monter! » reprenant probablement là une phrase entendue dans la famille et arrangée à ma sauce. Plusieurs dizaines d'années après, je pourrais reprendre cette phrase et la crier sur les toits. En effet ...

Reprenons les faits de ces derniers jours. Assistant au vernissage d'une exposition dans l'hôtel de ville de Sées, je vois qu'une enquête publique est ouverte. Lisant l'avis affiché sur la porte, je constate qu'il s'agit de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune. Je me souvenais effectivement que cette révision était prévue mais je n'avais pas vu passer l'avis dans la presse. En effet, je ne lis pas le journal tous les jours : grave erreur ! Bref, la date de clôture n'est pas atteinte, il reste quelques jours. Essayant de concilier emploi du temps professionnel et activités de « loisir » (...!) associatif, je me rends à la mairie de Sées en ce jeudi matin. À ma demande on me communique le dossier et on me propose de me poser sur le coin d'un bureau, « tenez, ... là! » me montre-t-on en me désignant un arc de cercle entre deux bureaux disposés à angle droit. Je dois disposer, dans le bureau du secrétariat de mairie, d'une largeur de 70 cm au maximum entre un ordinateur et une pile de dossiers. Ce bureau est un lieu de passage de la population sagienne : on y vient chercher un renseignement pour affaires personnelles ou communales, on y vient faire une démarche, voire les collègues de la secrétaire, ou papoter ; les élus y passent souvent. Rien d'anormal dans tout cela, mais où sont le calme et le confort nécessaires à une

concentration minimale? « Les plans sont dans le couloir à côté » me précise-t-on! On voit donc les excellentes conditions de consultation du dossier d'enquête publique. Pour faire simple, j'ai plutôt l'impression de gêner plutôt que d'être accueilli comme quelqu'un qui veut prendre part à un débat public. Toujours est-il que je me plonge avec délices (on l'imagine bien) dans les écrits. La démarche est intéressante et novatrice dans certains domaines abordés. Mais mon regard est attiré par une zone d'un joli rose au milieu d'une grande zone verte. « Ce n'est pas vrai » me dis -je! « On se moque de nous! ». En effet, au milieu d'une zone qualifiée de « naturelle » (N) le bureau d'étude a glissé une zone Nc: la carrière de Fontaneriant! La voilà qui ressort des cartons! Aux plus anciens adhérents de l'association l'évocation même de Fontaineriant va rappeler des souvenirs, aux plus récents, je me propose de rappeler les faits (ils sont très longs et ... douloureux!) prochainement, ce n'est pas le lieu dans cet éditorial.

Ce projet contre lequel s'est battue l'AFFO, pendant de nombreuses années et à plusieurs reprises, qui a été jugé par le tribunal administratif (TA) de Caen puis la cour administrative d'appel (CAA) de Nantes en faveur des positions défendues par l'AFFO, revient par la bande, de façon cachée, sur le devant de la scène. Ce sont bien les élus de la ville qui ont élaboré le projet : ils sont donc responsables de cette proposition! J'ai un peu de mal à comprendre leur démarche, à moins que les carriers concernés n'aient demandé de glisser subrepticement cette zone dans le projet (« pourvu que personne ne s'en rende compte! »). Je m'empresse de consulter les remarques faites par le PNR Normandie-Maine sur le projet de révision du PLU pour voir ce qu'ils en disent : RIEN! Pas un mot! Alors que, page 24 de la charte du Parc adoptée en 2008, il est précisé que « [les] paysages identitaires », [ils] constituent la référence paysagère, le « noyau dur » ou encore la « zone centrale » du Parc qui doit être préservée mais également promue sur le plan de la découverte (...) »! Or Fontaineriant est inclus dans ces paysages identitaires. Et le Parc se vante même, dans son courrier de remarques, qu'il « a accompagné l'ensemble de la procédure d'élaboration du document »! Un oubli ? Je ne peux y croire. Alors peut-être, le préfet de l'Orne, qui a vu son arrêté d'autorisation de la carrière cassé par le TA et la CAA, a-t-il indiqué, dans son courrier, que ce zonage n'était pas compatible avec les textes en cours ? Que nenni, pas un mot! Tout ceci est scandaleux et inadmissible! Nous ne pouvons admettre que ces services (de l'Etat et du PNR) n'aient pas empêché ce zonage et aient fermé les yeux sur ce projet. À qui revient le devoir de faire appliquer les Lois ? Aux services de l'Etat bien entendu. Et les documents de référence du Parc, qui doit les faire respecter si ce n'est lui-même ? Est-ce aux associations d'aller dénicher toutes les incohérences d'un projet d'urbanisme ? Sûrement pas ! Devons-nous nous rendre dans toutes les enquêtes publiques ouvertes sur le département tout au long de l'année pour voir si les collectivités appliquent les Lois ? Et avec quels moyens pourraienton le faire d'ailleurs? Je suis très énervé et en colère, et là, effectivement, « moi y sens la moutarde me monter »!

Noces florales

Par Michel Provost



Michel Provost a la gentillesse de nous proposer une série de belles histoires de mariage : le mariage des fleurs. Ces histoires feront bien sûr intervenir les célèbres insectes pollinisateurs. Aussi, après une introduction austère mais nécessaire et passionnante, apprêtons- nous à déguster des récits emplis de poésie, d'inventions et de folies romantiques, parfois dramatiques ou parfois croustillants. Encore une fois, merci M Provost.

Introduction

n dehors de la vie de tous les jours (nutrition, croissance, respiration, défense, etc.), les êtres vivants, végétaux comme animaux, sont poussés par un irrépressible besoin de reproduction. Cette dernière permet le renouvellement des générations et donc le maintien de l'espèce; elle s'accompagne souvent d'une augmentation de la population qui, du coup, conduit à son expansion jusqu'à ce qu'un obstacle s'y oppose.

Chez les végétaux supérieurs (Spermatophytes = Spermaphytes = Phanérogames) cet organe de reproduction-diffusion est la graine.

La graine, comme l'embryon ou la larve des animaux, provient du développement d'un zygote, cellule résultant de la fusion (fécondation) d'un gamète mâle (spermatozoïde) et d'un gamète femelle (ovule des animaux, oosphère des végétaux). Les gamètes sont issus d'une réduction chromatique ou méiose = division cellulaire spéciale et localisée amenant des cellules à 2n chromosomes, diploïdes (constituant l'ensemble de l'organisme), à des cellules à n chromosomes, haploïdes. Chez les Spermatophytes ces organes spécialisés sont les étamines d'une part (mâles) et les ovules d'autre part (femelles).

Lors du mûrissement de l'étamine, le tissu central de chaque loge subit la méiose, chaque cellule diploïde de départ produisant 4 grains de pollen, haploïdes, restant parfois accolés en tétrades (chez les Ericacées par exemple) voire tous en une seule masse moulée à l'intérieure de la loge pollinique (pollinies des Orchidées). Dans l'ovule, diploïde, c'est généralement une seule cellule du nucelle (l'archéspore), superficielle, face au micropyle, qui entre en méiose et se trouve à l'origine du sac embryonnaire. Cette méiose conduit à 8 cellules haploïdes dont une seule sera le gamète femelle, l'oosphère; les autres ne sont pas fonctionnelles sauf les deux centrales, réduites à leur noyau et dénommées polaires.

Arrivé sur un stigmate compatible le grain de pollen « germe » en émettant un long tube qui sort par l'un de ses pores (les apertures). Ce tube pollinique présente des longueurs variables suivant les dimensions du pistil correspondant, allant de quelques millimètres ou centimètres jusqu'à 20 cm chez certains cactus ou le colchique. À la pointe du tube : deux cellules, une végétative qui gère le cheminement à travers le tissu spongieux et muscilagineux du style jusqu'au micropyle d'un ovule, l'autre, reproductrice qui se divisera au bout du trajet en deux spermatozoïdes réduits à leur noyau. La durée du parcours du stigmate à l'ovule s'avère extrêmement variable et ceci indépendamment de la distance à franchir : 6 heures chez la laitue des murailles, 48 heures chez le ta-

bac, 15 jours chez l'orchis bouffon, 1 mois chez le bouleau, 4 mois chez le noisetier... Les spermatozoïdes pénètrent dans le sac embryonnaire, l'un s'unit à l'oosphère pour former le zygote (diploïde donc), l'autre aux deux noyaux polaires pour engendrer, objet très original, une cellule triploïde: l'œuf-albumen.

Le micropyle se referme, les téguments se différencient, le zygote multiplie et spécialise ses cellules jusqu'à donner l'embryon, avec radicule, tigelle, gemmule, cotylédon(s). L'œuf-albumen se multiplie et se gorge de réserves apportées par la plante-mère pour former l'albumen qui nourrira la plantule. L'ovule est devenu graine. L'albumen peut subsister tel quel jusqu'à la germination, le (les) cotylédon(s) l'absorbera (ront) à ce moment là ; on a affaire à une graine dite albuminée (ricin, datte, Graminées...). Autre possibilité, la plus fréquente surtout chez les Dicotylédones : les cotylédons digèrent et absorbent l'albumen au cours de la maturation de la graine qui est dite alors exalbuminée (haricot, châtaigne).

La graine tombant dans des conditions favorables germera, donnera une plante adulte, avec étamine(s) et (ou, dans le cas des espèces dioïques) pistil(s) : le cycle est bouclé, avec cette alternance des phases diploïde et haploïde, commune à tous les êtres vivants.

Cette reproduction chez les plantes supérieures demande donc l'arrivée indispensable d'un grain de pollen sur le pistil. Les deux se trouvent parfois très proches, dans la même fleur par exemple, mais encore faut-il quand même franchir ce pas, et dans la plupart des cas, les fleurs ne sont pas autofécondables (incompatibilités physiques ou chimiques, maturité sexuelle décalée dans le temps...). Généralement la pollinisation est croisée, une fleur par une autre ou, mieux encore, un individu par un autre, ce qui favorise un certain brassage génétique, intéressant pour l'évolution de l'espèce et sa résistance à de nouvelles contraintes ou attaques.

Mais alors, la distance entre partenaires, parfois kilométrique, représente un énorme aléa qui ne peut se

trouver atténué que par des conformations, des mécanismes, des **adaptations**, efficaces en tout cas et parfois extraordinaires. Le but de cette série d'articles est d'en faire un inventaire aussi complet que possible vu de Normandie. Ce sont souvent de belles histoires qui ne peuvent qu'intéresser le naturaliste...

anthère style lintin placenta pilles du Orule en voie de fécondation bryonnaire (1 m chr.) Fig. 1 - La pollinisation et la fécondation chez les Angiospermes.

Balade au mois de mai, parmi les plantes médicinales, le long d'un chemin et ruisseau

Par Rosine Guerchais

Depuis leur apparition sur terre, les hommes emploient les plantes pour se soigner. Une longue tradition témoigne des bienfaits des plantes mais aussi leurs possibles dangers en cas de mauvais usage. Mises au rang de panacées, parfois surestimées, elles ont vu leur renommée décroitre au siècle dernier. Les nouveaux procédés permettant d'en extraire les principes actifs et de les reproduire chimiquement, ont relégué ces simples au rang de mauvaises herbes, voire de superstitions.

Pourtant aujourd'hui, la plante médicinale revient dans les usages thérapeutiques, en particulier en homéopathie, ou dans certains rayons des pharmaciens. Malheureusement, les herboristes, et toute formation, diplômes s'y rapportant, ont été rayés de la carte, en France.

Je ne parlerai que des plantes rencontrées ce matin là, certaines bien connues, d'autres un peu moins, mais je me garderai de donner des posologies d'utilisation, car comme dans toute chose, tout est affaire de dose et de sensibilité. Par contre, je ne me priverai pas d'un peu de mythologie

Sur le talus du chemin, la primevère officinale, (*Primula veris*), appelée aussi Coucou, Primerole, herbe

de St Paul ou St Pierre, herbe à la paralysie etc.

Famille des primulacées, la Primevère officinale, comme ses sœurs P acaule et P élevée, a été connue dès le moyen Age, pour ses propriétés contre la mélancolie, la paralysie, l'apoplexie, puis reléguée aux oubliettes jusqu'au XXème siècle, où dans les cliniques d'Autriche, on démontra sa valeur comme expectorant et diurétique.

Feuilles et fleurs séchées, racines ont été utilisées dans les diverses affections de l'appareil respiratoire, notamment contre bronchites et pneumonie.

La racine en séchant rappelle un peu celle de l'anis et est légèrement diurétique, laxative, cal-

mante, antispasmodique, pectorale. On lui reconnaît le pouvoir de calmer les maux de tête, les migraines d'origine nerveuse.

Dans le Nord de l'Europe, on prépare avec les fleurs, une boisson vineuse agréable et calmante, en les faisant fermenter avec du miel ou du sucre et du citron. On peut manger les feuilles tendres au printemps en salade ou comme légumes.

Le Pissenlit (*Taraxacum officinale*), famille des marguerites

Tout le monde le connaît en salade, ou jeunes bourgeons floraux préparés à la façon des câpres, en vin aussi avec

les fleurs bouillies dans de l'eau macérées, avec un peu de sucre, puis

filtrées auxquelles on ajoute de la levure de vin blanc.

Il n'était connu ni dans l'Antiquité, ni au Moyen Age. On a supposé que la plante ait été apportée ou sinon largement répandue par les invasions barbares. Ce n'est qu'au XVI ème siècle qu'elle a pris de l'importance, vu ses valeurs diurétiques auxquelles elle doit son nom français.

Le pissenlit, excellente plante, à la sortie de l'hiver, est dépurative, tonique, utilisée pour le foie, reins, goutte, urée, rhumatismes musculaires et diabète. La racine a été torréfiée, comme celle de la chicorée, pour être ajoutée au café voire le remplacer.

Sur le chemin, toujours, du lamier blanc, (*Lamium album*) ou ortie blanche (mais qui n'a rien à voir avec les urticacées). Famille des labiées.

Les divers Lamiers, qu'ils soient blancs, pourpres, tachetés, jaunes, sont comestibles, jeunes pousses et fleurs en salades, ou cuits comme des épinards.

Le nom Lamier évoque une légende antique, d'ogres féminins, les « Lamias », dont le nom dérivait du mot grec « Laîmos », la gorge. Ceci en allusion à la forme des corolles qui semblent s'ouvrir comme une gueule de fauve.

Tous les lamiers ont pris une large place, dans la médecine populaire, en infusion au mois

de mai. Sommités ou fleurs seules sont astringentes, toniques, dépuratives, employées contre les hémorragies, crachements de sang, diarrhées, anémie, insuffisance hépatique, cystite, maladies des voies circulatoires et respiratoires.

Il ya plusieurs sortes de **violettes**, mais toutes partagent les mêmes propriétés. Le nom dérive du latin, « *viola* », lui même de l'ancien grec « *Vion* », que la légende met en relation avec Io de la mythologie. Le dieu Zeus tomba amoureux de la nymphe Io, qu'il transforma en vache (bien connue des amateurs de mots croisés), pour la soustraire à la jalousie meurtrière de la déesse Junon , son épouse. Emue, la terre Mère, Gaïa, fit pousser des violettes afin que Io broute une herbe parfumée.

La violette a toujours été l'emblème de la modestie, la pudeur, l'innocence.

Ses propriétés thérapeutiques étaient bien connues des anciens : pour eux, elle avait le pouvoir de dissiper l'ivres-



se, tempérer l'ardeur de la colère. Mais avant tout, plante émolliente, béchique (facilite les expectorations des mucosités, combat la toux), sudorifique (fait transpirer), elle est donc efficace contre les affections des bronches, toux et rhumes. Qui n'a pas, étant enfant, (mais ça remonte un peu), dégusté des bonbons à la violettes, des vrais et non pas chimi-

ques, un régal de saveur qui nous faisait aimer et rechercher la nature vraie et non (mal) traitée, et qui rendait la vie colorée, apaisée et serein?.

Jeunes feuilles et fleurs, bien sur, sont comestibles, ajoutées aux salades, ou par exemple, sur une omelette . On en fait aussi de la confiture, gelée.

Juste à coté, plein de **pâquerettes** (*Bellis perennis*, famille des Composées).

Appelée aussi Fleur de Pâques, évidemment, c'est la saison où elle fleurit. Pourtant sa valeur thérapeutique ne s'est réveillée que récemment, début du XXème siècle, même si on la consommait déjà en salade.

Cette fleur est dépurative, légèrement laxative. Elle combat les constipations, engorgements abdominaux, et jaunisse. La médecine populaire traditionnelle l'a utilisée en infusion contre toux, maladies de poitrine, du foie, reins, gouttes, rhumatismes.

Elle aussi est comestible, au printemps quand elle est tendre (fleurs et feuilles).

Continuons le chemin, **l'alliaire officinale**, *Alliaria petiolata* ou *offinalis*, famille des crucifères

Goutez là, vous trouverez le goût de l'ail, et comme pour ce dernier, elle jouit de propriétés énergiques : stimulante, diurétique, dépurative du sang, vermifuge, antiscorbutique, sudorifique (qui fait transpirer), béchique.

Toutes ses parties sont utilisées (racines, feuilles, fleurs, graines), mais fraiches, en infusion, décoction.

L'alliaire s'emploie en assaisonnement dans les salades sauvages



Près du ruisseau, entre pierres et herbes, **la chélidoine**, on la trouve partout, avec ses fleurs jaunes à 4 pétales, ses fruits allongés, feuilles découpées et surtout son suc orangé quand on casse sa tige, près des vieux murs, maisons, rocailles.

Chélidonium majus, famille des Papavéracées, appelée aussi sous les noms d'éclaire, grande éclaire, herbe aux verrues, de l'Hirondelle, herbe de Ste claire etc..

Attention, pante toxique à haute dose, pouvant conduire à la mort.

Mais pourquoi ces noms ? Ca vient du grec « Chelidon », signifiant hirondelle. La légende a imaginé que les hirondelles employaient son suc pour rendre la vue à leurs petits atteints d'ophtalmie. L'usage qu'on en a fait pour soigner les yeux lui a valu le surnom d'éclaire, grande éclaire

On dit que son lait fait disparaître cors et verrues, mais attention, s'il les brûle, il brûle aussi la peau qui les entoure, et surtout ne pas mettre sur des plaies ouvertes.

Elle a été utilisée très tôt, dès l'Antiquité grecque et latine, pour ses propriétés caustique, vermifuge, dépurative et purgative. Encore aujourd'hui, à dose très thérapeutique, on la trouve en ophtalmologie et homéopathie, pour les maladies du foie, vésicule biliaire, pneumonie, et sous forme de pommade pour les taches de psoriasis, carcinomes



Une bonne plante très commune, le plantain (Plantago)

Parmi les sortes de plantain, le grand plantain, le plantain intermédiaire, et plantain lancéolés sont les plus courants. Le latin « *Plantago* » vient de « planta », la plante des pieds et fait allusion à une certaine ressemblance des feuilles de grand plantain avec l'empreinte du pied humain.

Racines, feuilles et graines de plantains possèdent des propriétés calmantes et adoucissantes, grâce au mucilage qu'ils contiennent. Elles sont aussi astringentes, utilisées pour les bronches, maux d'estomac, rénaux et voies urinaires. En externe, les feuilles fraiches, un peu écrasées atténuent les piqûres d'insectes, et trempées dans de l'eau bouillie, appliquées en compresse sur des plaies, activent leur cicatrisation.

Les feuilles sont comestibles, crues en salades, ou cuites.





Plantain moyen (inflorescence et feuilles)

(Symphytum officinale, famille des Borraginacées), que l'on trouve au bord des fossés, prairies humides, maréca-

Symphytum vient du grec, et signifie « qui réunit » et du latin, « con soude », souder avec, car réputée pour consolider les os. Connue dès l'Antiquité pour son pouvoir de cicatriser les plaies, en raison d'une substance, l'allantoïne, on l'emploie toujours en dermatologie et homéopathie. C'est surtout la racine qui est opérante, sous forme de cataplasmes, pour les plaies, ulcères, piqûres d'insecte, fractures.

La consoude est comestible, les feuilles trempées dans une pâte à crêpe, ont un goût délicat, à essayer.



La prêle des champs (Equisetum arvense), ou queue de cheval, de renard, de chat, herbe à récurer...

Equisetum vient du latin, Equis (cheval) et Setum (crin). Il existe diverses espèces de prêles, leur distinction est importante, car parmi elles, certaines sont dangereuses, en particulier pour les animaux : prêle des eaux (Eq. palustre) et prêle des bois (Eq. silvaticum).

Les Anciens connaissaient les prêles, pour leur vertu hémostatique, puis tombées dans l'oubli du XVI au XIXè s où les médecins ont recommencé à les employer. La prêle est un puissant diurétique, antihémorragique, réparateur des tissus, un reminéralisant de premier ordre, un antituberculeux

Parmi les prêles, c'est la prêle à polir (Eq hiemale), qui a surtout été employé pour polir les bois et métaux.

Parmi les herbes du chemin, l'achillée millefeuilles (Achillea millefolium), famille des composées, appelée aussi Herbe à la coupure, aux militaires, herbe de St Jean, de St Pierre, sourcils de vénus...

Achillée viendrait du héros grec, Achille, qui ayant appris de la déesse Vénus, ou du centaure Chiron, (selon les versions), les vertus hémostatiques de la plante, s'en servit lors de batailles pour panser ses hommes blessés.

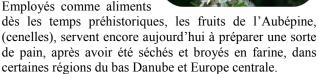
L'achillée fait partie des herbes de la St Jean, que l'on cueille au solstice d'été. Chez les Celtes et autres peuples,

Une que j'apprécie beaucoup, la grande consoude sa récolte et son emploi étaient entourés de rites magiques. C'est une des plantes médicinales les plus anciennes utilisées, dès le Ier siècle, en Europe, Asie. Elle agit comme un tonique amer, antispasmodique, antiseptique, emménagogue, diurétique, cicatrisante.

> Plante spécifique des troubles de la ménopause, et circulatoires

Les jeunes feuilles tendres peuvent être ajoutées aux salades, on en fait par ailleurs vin et liqueurs dans les régions de montagne.

Pour terminer provisoirement cette ballade printanière, quelques mots sur un arbuste de la haie, l'aubépine (Crataegus monogyna, famille des Rosacées), appelée aussi épine blanche, épine de mai, noble épine...



Ce n'est qu'au XXème que l'on s'est intéressé à ses propriétés médicinales, et qu'elle fut exploitée commercialement. L'aubépine, en infusion (fleurs) ou en décoction (baies), régularise les mouvements du cœur et la circulation, combat l'hypertension artérielle, tonifie le muscle cardiaque.

Elle est dépourvue de toute toxicité, contrairement à la digitale, bonne aussi pour le cœur, mais pour cette dernière, vaut mieux s'abstenir d'y toucher en automédication, car mortelle.

En Allemagne, les infusions d'aubépine, outre ses effets apaisants contre la nervosité, ses bienfaits sur l'appareil vasculaire et le cœur, forment un remède populaire contre l'obésité, par ses propriétés diurétiques.

Les baies très astringentes, sont utilisées en tisane, contre diarrhées, et en gargarisme contre l'angine.

On dit, dans certaines campagnes, folklore aidant, que l'aubépine préservait de la foudre. Ayant passé souvent des nuits à la belle étoile, je n'ai pas expérimenté ; par contre j'ai mangé des jeunes feuilles d'aubépine, quand elles sont tendres, mêlées de jeunes feuilles de hêtre, tilleul, agrémentées de fleurs de pâquerettes, de pissenlits...

Les cenelles sont comestibles, en confiture, mais farineux et insipides, il est préférable de les mélanger avec d'autres baies (cassis, argousier...)



La haie

p 10

The Uninventaire des haies pour la région Basse-Normandie

Par François Radigue

p 12

F Le chemin de Versailles

Par Claude Maupay

p 13



LE CONTEXTE NATIONAL ET LOCAL

Actuellement, on tente de préserver et de gérer les milieux naturels par le biais de nombreux outils, de nature réglementaire (parcs nationaux, réserves naturelles nationales et régionales, ...), conventionnelle, contractuelle (contrats Natura 2000) ou de maîtrise foncière (acquisition par le Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse-Normandie ou le Conseil général de l'Orne avec les E.N.S. - espaces naturels sensibles). Ces outils et instruments présentent des intérêts indéniables. Toutefois, leur utilisation de manière ponctuelle sur certains espaces n'est pas totalement satisfaisante pour l'équilibre du territoire et la préservation de la biodiversité (certains milieux ou espèces sont insuffisamment ou pas concernés, les espaces sont isolés, les périmètres ne sont pas toujours pertinents...).

La communauté scientifique a montré l'importance des zones nodales d'une superficie minimale et de leur connectivité pour assurer la conservation de la biodiversité. En garantissant la fonctionnalité des écosystèmes par la connexion d'entités naturelles cohérentes, un réseau écologique à l'échelle nationale et internationale peut être une stratégie efficace dans la préservation des milieux.

LE CONTEXTE NATIONAL

On parle de plus en plus de la biodiversité et de son érosion. Mais qu'est-ce que la biodiversité ? Sans rentrer dans les détails on peut toutefois résumer en disant qu'il s'agit de l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie existantes sur terre (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus ...) ainsi que toutes les relations et interactions qui existent, d'une part, entre ces organismes vivants eux-mêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie. Bien évidemment, nous, les humains, sommes un des éléments (une espèce) de la biodiversité. La biodiversité actuelle résulte d'une longue et lente évolution du monde vivant sur l'ensemble de la planète. La biodiversité n'est donc pas uniquement des éléphants, des girafes ou des ornithorynques, des broméliacées, des orchidées, des bananiers ou des palmiers ! La biodiversité c'est aussi ce qui vit chez nous, à notre porte, le long de

nos chemins. On parle alors souvent de biodiversité « ordinaire » (voire de biodiversité « générale ») ce qui est

un concept erroné : c'est la biodiversité elle même ! Or cette diversité biologique, nécessaire à la vie et à son équilibre, s'érode. Les experts indiquent que la moitié des espèces vivantes pourrait disparaître d'ici un siècle, compte tenu du rythme actuel de leur disparition!

Les causes de cette menace sont multiples. Outre les raisons « naturelles » de l'érosion de la biodiversité, les principales causes sont d'origine anthropique : la fragmentation et la destruction des milieux naturels (liées en particulier à l'urbanisation croissante, à la culture intensive, au développement des infrastructures de transport ...), l'exploitation non « durable » d'espèces sauvages (surpêche, déforestation ...), les pollutions d'origines domestique,

industrielle et agricole, l'introduction d'espèces exotiques dites « envahissantes » et le changement climatique (qui pourrait être à lui seul la cause de la perte de 25 à 35 % des espèces vivantes d'ici à 2050). Les associations de protection de la nature et de l'environnement tirent la sonnette d'alarme depuis plus de 30 ans sans que de véritables politiques de préservation soient mises en œuvre. Si chaque action individuelle est la bienvenue, il faut mettre en place des politiques d'envergure pour arrêter ce que d'aucuns annoncent comme la sixième extinction de masse de la vie de notre planète. Ce n'est qu'en 1992 que le monde commence à se préoccuper de ce problème avec le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro. Force est de reconnaître que 20 ans plus tard, la situation n'a pas évolué dans le bon sens et la dégradation de notre environnement ne cesse de progresser.

Toutefois, le Grenelle de l'environnement souhaite impulser une politique globale visant à améliorer la situation de la biodiversité en France. Il s'agit, entre autres propositions, de maintenir **des réservoirs de biodiversité, des corridors écologiques** et de mettre en place **des continuités écologiques**, l'ensemble de ces continuités écologiques prenant le nom de « Trame verte et bleue ». Les *réservoirs de biodiversité* doivent être entendus comme des zones vitales, riches en biodiversité où les individus peuvent réaliser l'ensemble de leur cycle de vie (reproduction, alimentation, abri ...). Pour les *corridors écologiques*, il s'agit des voies de déplacement empruntées par la faune et la flore qui relient les réservoirs de



biodiversité. On parlera alors de *continuité écologique* lorsque l'on associera les *réservoirs de biodiversité* et les *corridors écologiques*.

Afin de mettre en place cette politique, chaque échelon de la société doit prendre à son compte une partie de la réalisation. Aussi la conception de la Trame verte et bleue repose sur trois niveaux emboîtés :

- * des orientations nationales adoptées par décret en conseil d'Etat (consécutivement à la loi)
- * des schémas régionaux de cohérence écologique élaborés conjointement par la Région et l'Etat d'ici fin 2012 en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux et soumis à enquête publique. Ces schémas respectent les orientations nationales et identifient la Trame verte et bleue à l'échelle régionale.
- * les documents de planification et projets de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements, particulièrement en matière d'aménagement de l'espace et d'urbanisme (PLU, SCOT, carte communale) qui prennent en compte les schémas régionaux de cohérence écologique au niveau local.

LE CONTEXTE LOCAL

Un exemple : la commune de St aubin de Bonneval

Rappelons que cette commune a sollicité l'aide de l'AF-FO afin de monter un projet visant à protéger le bocage encore très présent sur son territoire (voir Le Petit Liseron n°3 de l'année 2011).

On voit bien ici l'intérêt du projet présenté par la commune de Saint Aubin-de-Bonneval dans ce schéma national global. La préservation des haies de la commune illustre parfaitement la politique de mise en place ou de maintien de corridors écologiques et même de réservoirs de biodiversité (pour certaines espèces, les haies constituent un lieu de cycle complet de vie). La présence, dans les environs proches de la commune, de zones Natura 2000 et de ZNIEFF (de type I ou II), de zones boisées nombreuses, de prairies bien préservées et d'un réseau de haies encore relativement dense montre bien la richesse de l'environnement local et l'intérêt qu'il y a à relier tous ces ensembles afin de rendre cohérent une politique de préservation de la biodiversité.

Comme on l'a vu précédemment, l'intérêt de tous ces ensembles réside dans le fait qu'ils soient connectés entre eux, évitant ainsi la fragmentation des milieux. Or dans la situation actuelle, si la partie nord de la commune possède encore un maillage bocager remarquable, la partie sud présente, elle, une structure bocagère beaucoup plus lâche où les connexions sont parfois absentes. La liaison avec le réservoir de biodiversité du bassin de l'Orbiquet et de la Courtonne est assurée, bien qu'elle soit assez distante de Saint Aubin, par contre celle avec la vallée du Bourgel, beaucoup plus proche n'existe plus. « La prise en compte des contiécologiques au niveau (intercommunal et communal notamment), dans les documents d'urbanisme ou par la mobilisation d'outils contractuels, permet d'intégrer la biodiversité aux projets de territoire à diverses échelles » précise Fabienne Allag-Dhuisme, chef de projet Trame verte et bleue au ministère du Développement durable.

Ainsi, les communes, voire les communautés de communes ou les pays, possèdent-ils un pouvoir et une responsabilité qui s'inscrivent dans un contexte régional et, plus généralement, national. Mais il ne faut pas oublier non plus l'intérêt que présente un maillage bocager cohérent dans la sensation de bien-être qui en résulte pour les populations locales et l'attrait paysager qu'il manifeste tant auprès des populations du territoire qu'auprès des touristes ou des gens de passage. Des atouts majeurs que recherchent de plus en plus de personnes qui font le choix de vivre ou de se rendre dans nos communes ou notre région.

L'avant fort bien compris, et après des opérations d'aménagement foncier menées parfois de façon un peu sévère et rude, les collectivités locales ont pris ce sujet très au sérieux et encouragent maintenant à une sauvegarde voire une reconquête d'un paysage rythmé par des haies nombreuses et de qualité. « Le bocage aux courbes sereines et délicates est l'une des plus belles spécificités des paysages ornais. Richesse naturelle, plaisir des yeux, le bocage est surtout une ressource économique et écologique pour le département de l'Orne » déclare Alain Lambert, président du Conseil général de l'Orne. Cet intérêt pour la haie et le bocage est aussi au centre des préoccupations de collectivité comme le Parc naturel régional Normandie -Maine « Elles [les haies] abritent de nombreuses espèces animales et végétales et participent à la fonctionnalité écologique des territoires. (...) Or ces haies, souvent les plus anciennes et les plus structurantes dans le paysage, présentent des altérations de leur habitat forestier ou de leur structure. (...) Reportées sur des cartes, ces informations permettent d'analyser la qualité écologique du bocage et donc d'orienter la stratégie de gestion de ces linéaires dans les futurs documents d'urbanisme ou à travers des conventions de gestion ».

Pour le PNR aussi des actions sont entreprises et des actions menées, pour préserver la qualité des paysages, maintenir et enrichir la biodiversité et aussi développer la filière bois-énergie. A l'image de nombreuses autres

communes ornaises, c'est aussi pour ces raisons que la commune de Saint Aubin-de-Bonneval s'engage dans la protection de ses haies.



Dépliant promotionnel pour le travail mené au sein des trois PNR de Basse-Normandie sur les continuités écologiques. Le PNR Normandie-Maine travaille, lui, sur la « caractérisation des haies forestières au sein de la sous-trame sylvo -bocagère »

Un inventaire des haies pour la Région de Basse-Normandie

Par François Radigue

→ importance de la haie dans le Bocage bas-normand regroupés » car leurs structures étaient proches. Il s'agit est une évidence. Son rôle dans le maintien de la biodiversité et plus généralement au plan de l'environnement est à souligner. A l'heure de la création des « trames vertes et bleues » le bocage et le maintien de celui-ci constitue un atout majeur pour l'avenir de notre environnement.

La structure bocagère est une spécificité locale de la Normandie mais aussi de la Bretagne, du Limousin et de manière plus discrète dans quelques autres régions.

En Basse-Normandie le bocage atteint une densité exceptionnelle. Notre bocage a ainsi une fonction de production, de protection et d'identité territoriale.

L'Institut Forestier National (IFN) vient de réaliser l'inventaire des haies de Basse-Normandie. Celui-ci a été financé par l'Etat, la Région et l'ADEME (1)

Cet inventaire permet de définir une typologie des haies, d'estimer, aux niveaux régional et départemental les principales données physiques (longueur, volume, accroissement) des haies de la Manche, de l'Orne et du Calvados. La finalité première de l'inventaire était bien de préciser l'importance de la ressource en biomasse dans le cadre du développement de la filière bois énergie. L'inventaire s'est déroulé d'octobre 2009 à décembre 2010. Les photographies aériennes ont été utilisées en même temps que des relevés sur le terrain. Il a été nécessaire de définir de manière théorique la haie : « formation linéaire arborée comportant des arbres et des arbustes sur au moins 25 m de longueur, sans interruption de plus de 10 m, sur une largeur inférieure à 20 m, d'une hauteur potentielle de 2 m Le volume sur pied des haies de Basse-Normandie est et avec une concentration de la bio-

masse sur moins de 2 m de largeur. Cette définition exclut les arbres isolés et les cordons boisés, par contre, elle intègre les alignements. Des strates ont été définies au préalable caractérisées par une notion d'espèce et de traitement : les hauts jets, les cépées, les têtards, les haies arbustives. Au total 14 types de haie ou d'éléments linéaires ont été retenus de manière théorique. La photo -interprétation a permis d'en observer 11 en Basse-Normandie et ils constituent le domaine de l'étude.

Pour l'exploitation des données, un regroupement a été opéré pour les têtards et les haies à volume nul faute de données suffisantes. « 8 types élémentaires » ont ainsi été retenus regroupés en « 5 types

des « hauts jets » « cépées » têtards » « haies arbustives » et « haies à volume nul ».

Les résultats publiés présentent les 8 types élémentaires et les 5 types regroupés.

Le travail a commencé par une photo-interprétation des photographies aériennes puis par une prospection in situ sur 438 points. Les résultats permettent de connaître la longueur des haies bas-normandes, le volume sur pied et l'accroissement biologique des haies. C'est une photographie des haies à un instant « t ». Les résultats sont disponibles par type élémentaires au niveau de la Région et par type regroupé au niveau de chaque département. Il a été aussi procédé à une ventilation des volumes par essence et par qualité.

Les volumes annoncés comprennent l'estimation des arbres recensés à partir de 2,5cm de diamètre à 1,30m du

La longueur des haies de Basse-Normandie est ainsi de 123 000 km (+ ou - 9 500 km). 33 000 km dans le Calvados, 56 200 km dans la Manche et 33 900 km dans l'Orne. La longueur des haies dans la Manche est significativement différente que celle de l'Orne et du Calvados. Les cépées atteignent 50 900 km, les haies de hauts jets 38 300 km. La longueur des haies de têtards n'est pas significative faute de données suffisantes, elles ne dépassent pas 10 000 km.

estimé à 22,8 millions de m3. 19,1 millions de m3 pour

la Manche, 6,8 millions pour le calvados et 5,8 millions pour

Le volume de bois des forêts de Basse-Normandie est estimé (en 2010) à 46 millions de m3. Ainsi le volume de bois des haies est égal à la moitié de celui des forêts.

Le volume moyen de bois des haies par km est 184 m³.

Le chêne, le frêne et le hêtre sont les 3 espèces les plus abondantes. Elles représentent 38, 19 et 7% du volume. Le châtaignier a une faible représentation avec 4%. Toutes essences confondues le bois d'œuvre potentiel est de 7,4 m3 par km. Le bois d'œuvre représente donc un volume intéressant dans les haies.

L'accroissement annuel des haies de Basse-Normandie



est estimé à 1 million de m3. 0.44 Mm3 dans la Man- Normandie. che, 0,29 Mm3 dans le calvados et 0,28 dans l'Orne. L'accroissement moyen annuel au km est de 8,1 m3.

Par une description fine et objective, cette étude permet un nouveau regard sur le bocage en ayant des données par type regroupé de haies. Cette étude a défini une typologie des haies basée sur une description dynamique, elle montre également une faible représentation de certains types de haies. Pour aller plus loin, il serait souhaitable de consolider l'approche typologique, de compléter l'analyse par des approches paysagères, de biodiversité, de lutte contre l'érosion. Cette étude souligne également l'importance du bocage pour la production de biomasse en Basse-

François RADIGUE est membre de la Commission Régionale de la Forêt et des Produits Forestiers (CRFP) L'article a été rédigé à partir du compte-rendu de la réunion du 21 avril 2011. Un article est disponible sur cette étude sur le site internet de la DRAAF de Basse-Normandie.

(1) ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie.



Le chemin de Versailles

au conseil municipal de René

Par Claude Maupay

L1 était une fois René, petite commune du Maine-Normand au cœur du Saosnois, une riche héritière des terres argilo calcaires de l'ère secondaire, nées voici belle lurette et au bas mot, cent quatre vingts millions d'années plus tôt. Ses paysans occupent jalousement ses mille deux cent cinquante hectomètres carrés d'excellente terre à blé..

On le sait, rien que pour un seul million d'années, il faut compter quasiment mille fois mille ans, ou bien dix mille siècles.. Alors vieilles d'au moins cent quatre vingt fois dix mille siècles, on voit forcément qu'elles ne datent pas de la dernière pluie, les terres de René. A côté, mille années, et même cent mille ans, c'est pas grand'chose, du petit temps. Et que dire de nos traces de vie à grand peine centenaires ? C'est pourtant dans une petite moitié de ce temps minuscule que l'héritage de cent quatre vingt millions d'années de fabrication va se trouver bouleversé, et peut- être dilapidé...

Si on les imagine au début de leur enfantement, on les voit sortant du brut fraîchement décoffré nos terres de René ; c'est une désolation de minéral à peine refroidi, un chaos de montagnes enchevêtrées. De gigantesques cataclysmes en interminables éruptions, d'inlassables extrusions en inimaginables compressions, milliers de millénaires après milliers de millénaires, inlassablement, le temps usine la terre. Les mers avancent puis reculent, les climats défilent, soufflent le chaud et le froid, des trombes d'eaux équatoriales ennoient et lessivent, les fleuves charrient embâcles et débâcles, les glaciers recouvrent, râpent, nivellent, et tout recommence de plus belle, mille et mille fois encore. Le temps prend son temps pour fabriquer la

C'est alors que, de miracle en miracle, de l'humble lichen à la frêle plantule, la flore chlorophyllienne s'installe, prospère et prend possession de la terre. Fougères géantes, forêts luxuriantes entament la roche première. Leurs racines s'accrochent, pénètrent, forent mai lui a retiré quelques milliers de tombereaux* de son

profond, désagrègent le vieux fond et entassent, centimètres après centimètres, leurs humus nourriciers. De l'inerte, l'arbre fait du vivant. Nourrie de mille ingrédients, enrichie d'acides, ensemencée de sucs, la terre de René se construit patiemment.

Surgit bientôt l'incroyable qui se meut, des mastodontes viennent animer les lieux. Des diplodocus, d'au moins deux décamètres de long et de plus de huit tonnes, se vautrent dans les marais, au lieu-dit la Georgette, tandis que des ptérodactyles hantent les airs de Lombray et d'Epierre, les deux hameaux de la commune. Leurs cris terrifiants pétrifient la faune aquatique qui grouille et pullule dans les marais méthaniers de la Hutte.

Engoncées dans les marnes et les limons, les belles ammonites se sont depuis longtemps statufiées. De temps à autre, du côté des Longues Raies, des Lettres ou du Parc Pottier, le soc de la charrue met à jour le bel ordonnancement de leur squelette. Sur ces mêmes lieux, le laboureur attentif* recueille le polissoir et la hache polie perdus dans le champ des Ouches. C'est émouvant de rencontrer dans son champ, côte à côte, la belle ossature et le modeste outil qui viennent de traverser le temps. Voilà seulement cinq mille ans, son propriétaire, un proche voisin, y dépeçait l'ours et le sanglier pour sa tribu néolithique

Cinq petits milliers d'années plus tard, dans la rigueur de ses aménagements, une agriculture industrieuse et mécanique concentre ses terres et, bien oublieuse de ses origines, efface sans regrets toutes les traces anciennes. Elle déplume son bocage, extirpe ses vieux têtards et allume l'autodafé des temps révolus. Dépaysagisé, beauceronisé, nu comme la main, le pays s'offre à tous les vents, à tous les mauvais temps, à tous les mauvais traitements. Pourra-t-elle résister longtemps à tous ces agissements, la vieille terre de René? En voilà une question...

Récemment, et pour une première fois, un bel orage de

limon, de ses argiles les plus fines et de son plus riche humus; celui-là même, comme le rabâchent tous les manuels d'agriculture, qui amende les terres trop lourdes et donne du corps aux terres légères. Des trésors irremplaçables, fruits de millions d'années de persévérances multiples.... Et qui fondent un si précieux et judicieux équilibre qu'ils font de la terre d'ici, une terre reconnue des lieues et des lieues à la ronde. Une référence en matière de corne d'abondance.

Limons, argiles, humus, on les a retrouvés, déposés et inutiles sur les routes, dans les puits et les fossés qu'ils ont comblés et, bien éloignés de leurs lieux d'origine, dans les méandres envasés des rus et rivières des communes voisines.

C'est un bout de la raison qui, voici quelques années, incita les représentants élus des descendants de la tribu néolithique, à prendre la peine de piquer un modeste alignement le long du très vieux chemin, dit de Versailles. Six cents mètres, cent arbres : cinquante chênes, cinquante merisiers.

Considérez cette modeste contribution comme une stèle au souvenir, un simple monument en guise de remerciement pour les vieux combattants oubliés, un geste pour à peine cent ans...

Histoire de se rappeler d'où vient la terre et où l'on a les pieds.

* laboureur attentif: terme, relativement désuet aujourd'hui, et à replacer dans le contexte de l'époque chevaline. Allant à pied et les pas dans le sillage du brabant tiré par Friquette, Mascotte et Bijou!

* un petit calcul offert aux élèves de CM1 et aux curieux, dont voici l'énoncé succinct :

Ce jour là il est tombé 40 mm d'eau (soit 40 litres au mètre carré) sur les 1000 hectares de la commune. (mille deux cent cinquante exactement pour ceux qui aiment les multiplications, de tête ou à la main)

Sachant que chaque litre d'eau, qui ravinait les sols et s'écoulait dans les fossés et ailleurs, exportait 10 grammes de limon, quel est le poids de la terre enlevée des champs. (On considère que ce jour là le sol trop sec n'a pas eu le temps de boire la moindre goutte!)

- combien cela représente t-il de remorques chargées de 10 tonnes de terre ?

Question subsidiaire:

- quelle serait la longueur du convoi (une remorque et son tracteur tous les vingt cinq mètres) si l'on s'avisait de ramener toute la terre exportée dans ses champs d'origine?

Pour les paresseux seulement :

R 1: quatre cents remorques de dix tonnes,

R 2 : soit si on les ramenait, un convoi de 10 kilomètres.

Envoyer la réponse à l'auteur qui tirera au sort et décidera du pesant de limon offert au gagnant.



Illustration: Michel Gautier

Les rencontres naturalistes

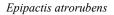
Rapportées par Martine Lesur

Répartition géographique nationale de certaines orchidées françaises,

Présenté par François Radigue

La France compte 140 espèces d'orchidées dont 40 sont présentes dans l'Orne. François fit défiler les cartes ornaises de répartition pour certaines espèces, puis les cartes de la France entière pour ces mêmes espèces. Bien sûr, il ne le fit pas sans une arrière-pensée! Il s'est aperçu que notre département est bien souvent une frontière, et toute orchidée ne le franchit pas aisément. En fait, rappelons que l'Ouest appartient au Massif Armoricain et que l'Est, calcaire, appartient au Bassin Parisien. C'est ainsi, par exemple, que Cepahlantera damassonium, qui ne pousse que dans les terrains calcicoles, ne se trouve absolument pas à l'ouest du département. De même, la rare Epipactis atrorubens se trouve sur les picanes du pays d'Auge, limite Ouest en France. La spiranthe d'automne, présente dans le massif armoricain, au contraire, ne dépasse pas st Jean de Blavou et les prairies du val d'Orne. Bien d'autres espèces furent ainsi analysées, et l'Orne ne se franchit pas sans passeport en bonne forme...







Cepahlantera damassonium

Autour du lac Salagou (Héraut) Proposé par Francis Bisson

Francis nous propose une fort jolie randonnée autour de ce lac artificiel. Long de 7 km, couvrant une aire de 750 ha, ce lac situé à une cinquantaine de kilomètres de Montpellier fut créé par le conseil général de l'Héraut en 1969. En effet la crise viticole amène les pouvoirs publics à envisager une reconversion du vignoble en verger, ce qui nécessite la création d'un réservoir d'eau pour l'irrigation. De nombreuses promenades emmènent le randonneur à travers des sites colorés, au milieu d'une flore inhabituelle aux pas de normands, à travers une nature ponctuée de villages remarquables.

La première boucle nous emmène sur le plateau du Guillomard;

C'est un plateau calcaire, contrefort du Larzac et vierge de toute construction. Le chanceux peut y voir planer l'aigle de Bonelli ou des vautours fauves. Francis y photographia des anémones pulsatilles, l'orchis pourpre, *l'orchis*

provincialis (orchis de Provence) au label genouillé, l'Ophrys aranéola (voisin de sphégodes mais plus petit, le label muni d'une bordure jaune plus large), de l'orchis morio et militaris. Orchis militaris Sans oublier la sympathiques anémone hépatique (hépatica nobilis) à la floraison précoce, annonciatrice des beaux jours.



hépatica nobilis

La deuxième promenade parcours les environs du joli village en pierre rouge : le Puech (= la petite montagne). La couleur rouge des pierres provient de roches volcaniques datant de l'ère primaire.

Là, nous admirons la grande euphorbe des garrigues (Euphorbia characias), le lin de Narbonne à 5 pétales, le trèfle étoilé aux petites fleurs roses et au calice pubescent s'ouvrant à maturation en forme d'étoile, des muscaris, des genets d'Espagne très odorants (mais Francis n'avait pas apporté le flacon de parfum!), et le peigne de Vénus (Scandix pecten veneris), jolie petite ombellifère aux fruits étonnants, groupés en forme de peigne. J'oublie l'ail rose (Allium roseum), la rue de Montpellier (Ruta chalepensis) aux pétales très glanduleux, le ciste de Montpellier, la lavande des Maures (Lavendula stoechas) et... plein d'autres!

Partons maintenant autour **de Notre Dame de Roubignac** Vignes, amandiers, mûriers y remplacent nos hêtres et nos noisetiers. Le *Lithospermum purpurocaeruleum* (autrement nommé le grémil bleu pourpre) est une splendide borraginacées au bleu éclatant. La petite saponaire de Montpellier s'étale sur le sol, tandis que s'élève l'aristoloche à feuilles rondes ou encore des glaieuls sp. On peut encore admirer l'*Ophrys scolopax* (ophrys bécasse) dont les sépales possèdent une nervure verte, et le labelle des gibbosités latérales poilues



Saponaire de Montpellier

Désert nous font oublier le naturalisme. Oh pas pour longtemps, et nous repartons en compagnie du petit asaret (Asarina procumbens) formant des touffes denses sur les murs, le chèvrefeuille étrusque, le nerprun alaterne, le coris de Montpellier (primulacée du sud), l'aphyllante de Dominique prit le relai et nous montra les découvertes Montpellier (Aphyllanthes monspeliensis), l'hélianthème hérissé (helianthemum hirtum), etc...

Retour aux environs du lac de Salagou

Que citer? Par exemple des aristoloches, le genet d'Espagne, des Serapias lingua et le splendide Ophrys lutea

Partons maintenant vers Liausson et le cirque de Mourèze qui présente un chaos rocheux extrordinaire. Le grand paon de nuit s'y promène en plein jour, le limodore avorté, l'ornithogale des montagnes (Ornithogalum montanum), le grand muflier, le lin jaune, la rare marguerite à feuilles de graminée, etc.

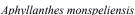
Terminons par les alentours de Merifons d'où Francis nous montra les photos du curieux plantain d'Afrique (Plantago afra), de la vipérine d'Italie, très grande et aux étaient espionnés! fleurs blanches, et l'ornithogale de Narbonne.

La beauté et les richesses architecturales de **St Guilhem le** Bien sûr, l'énumération de ces plantes n'apporte pas grand chose aux lecteurs de Liseron! Mais vous pouvez retrouvez nombre d'entre elles fort bien photographiées sur le site: http://www.florealpes.com

> autour de l'église de la Fresnay Fayel (voir « des nouvelles de la liste page 18)

> Peter nous étonna encore (mais ça, ce n'est pas étonnant!) en montrant les photos obtenues grâce à un appareil prenant en infra-rouge. Il suffit de le fixer à un endroit intéressant, de le régler convenablement, et cet appareil se déclenche automatiquement lorsqu'il y a mouvement ou changement de température. Ainsi, de nombreux clichés sont pris en peu de temps, et le diaporama ressemble fort à un film. N'ayant pas de flash, les animaux ne sont pas perturbés et l'on a pu voir sangliers, renard, mulot (?) venir autour d'une mare et se comporter sans savoir qu'ils







Asarina procumbens



Aristoloche à feuilles rondes



Anémone pulsatille



La rubrique du site Internet ...

Par Serge Lesur

... chapitre 3 : les réunions du bureau et du conseil d'administration

ron », vous êtes habitués à retrouver ble des débats qui ont mené à telle ou sur la ligne « consulter les comptesles comptes-rendus des réunions de telle prise de position de l'association, rendus des réunions de bureau et de bureau et de conseil d'administration telle ou telle décision. Ces débats sont conseil d'administration dans leur de l'association. Afin de ne pas alour- le reflet de la vie associative et les intégralité ». Vous arrivez alors sur la dir ces pages, mais aussi parce que adhérents se doivent de les connaître. page qui présente l'ensemble des certaines lignes ou certains propos Vous pouvez consulter au local de comptes-rendus disponibles bien clastenus en réunions relèvent de la vie l'association tous ces comptes-rendus, sés par ordre chronologique et par interne de l'association, ces comptes- sous réserve d'être adhérent de l'AF- genre. En cliquant sur le numéro sourendus sont non pas censurés mais un FO à jour de ses cotisations bien en-haité vous téléchargez le document en peu allégés! Le Petit Liseron étant tendu. distribué à des personnes extérieures à l'association, nous nous devons de NOUVEAU garder pour nous certaines réflexions purement internes et assurer « l'anonymat » des positions de nos l'intégralité de ces comptes-rendus, comme ces comptes-rendus sont interadministrateurs. Ces comptes-rendus tels qu'ils sont archivés, à disposition nes à l'association, ne les diffusez pas sont archivés, conformément à nos des adhérents par l'intermédiaire du vers d'autres personnes extérieures à obligations réglementaires, et disponi- site Internet. Pour en prendre connais- l'AFFO. Pour ces personnes, les seuls bles pour un contrôle de l'Administra- sance, rentrez dans « l'espace adhé- comptes-rendus accessibles sont ceux

Dans chaque « Petit Lise- frustrés de ne pas connaître l'ensem- cueil de l'espace adhérents, cliquez

Nous mettons dorénavant

format PDF, lisible par tout bon ordinateur qui se respecte! Ces documents ne sont pas « lourds » : guère plus d'une centaine d'octets en général.

Une demande impérative : tion. Certains adhérents de l'associa- rents » (pour mémoire voir Liseron n° qui sont imprimés dans « Le Petit Lition peuvent donc se sentir un peu 1/2012) et, arrivés sur la page d'ac- seron ». Bonne lecture à tous!

Des nouvelles de la liste

Rapportées par Martine Lesur

Environnement

B. Baudoing nous transmet la réaction de Gilles Sallard, président de L'Air du Perche, à l'émission de FR2 "La mort est dans le pré". Il est agriculteur Bio près de Mortagne

« Encore une fois, tout prouve que nos actions sont justes. Ce documentaire dit les choses essentielles. La réalité est dure et on ne peut continuer à contaminer à tout va! La peur nous fait vivre dans un déni total de cette réalité. La preuve est que mêmes les premiers exposés aux hormones de synthèse arrivent encore à plaisanter sur le sujet: masque ou pas, comment enfiler les gants, les ouvriers tournent le dos pour éviter la poudre! Combien faut il de morts pour que les décideurs réagissent, pourquoi les associations sont elles les premières et les seules à réagir ?

Au Danemark, c'est le taux mortalité des spermatozoïdes qui a transformé l'agriculture! Les résultats des analyses n'ont pas été tronquées et le principe de précaution a fonctionné. Depuis 2005 les pesticides sont interdits!

C'est à croire qu'en France les décideurs soient en plus aveugles!

Les sujets que nous évoquons dans notre association sont difficiles et nous aimerions tous être tranquilles dans nos maisons, dans nos campagnes.

Le combat que nous menons tient du bon sens. Plus nous serons nombreux à le dire, plus nous aurons de chance d'aider nos enfants puisque ils sont les clés de l'avenir! »

Peter Stallegger apporte une petite rectification:

On ne peut pas dire que tous les pesticides sont interdits au Danemark. Mais ce pays a su réduire drastiquement l'emploi des pesticides sur son territoire, la réduction prévue est d'environ 50 % 19/04/2012

Top bio nous rapporte le communiqué de presse de la LPO :

« A l'occasion de la « Semaine Sans Pesticide » organisée par Générations Futures, la LPO rend public son « Manifeste pour une agriculture respectueuse de la nature et des hommes ».

La LPO est née il y a tout juste 100 ans pour lutter contre les massacres des macareux moines sur les 7 Iles. Depuis lors, les oiseaux ont eu à subir d'autres crises écologiques ; par exemple celle de la dégradation de leurs habitats, en particulier, la destruction massive du maillage bocager, soit 2 millions de km de haies arrachés au cours de ces 50 dernières années.

Durant la période 1945 - 1970, l'usage des insecticides organochlorés, tel le DDT, conduit à un effondrement de la reproduction des prédateurs, en particulier des rapaces au premier rang desquels le Faucon pèlerin. Puis, l'usage des organophosphorés, puissants toxiques du système nerveux, a généré des effets mortels sur nombre d'animaux invertébrés et vertébrés (dont les oiseaux).

A partir des années 1970, l'introduction des herbicides a un effet indirect majeur sur la biodiversité. La quasi disparition de la flore indigène fait disparaître les invertébrés inféodés à cette flore ; les chaines alimentaires sont rompues. Pour les oiseaux dépendants des ressources en invertébrés pour leur reproduction la situation est dramatique. De même, en hiver, l'absence de plantes sauvages est synonyme d'absence de graines, nouvelle source de famine.

A partir des années 1990, la fausse bonne idée des insecticides en enrobage de semences, donne le coup de grâce aux invertébrés, dont les abeilles, entre 10 et 33 000 fois plus sensibles à ces poisons que les vertébrés. Les populations d'oiseaux qui en dépendent crient famine et s'effondrent (hirondelles, traquets, alouettes...). Les oiseaux inféodés à l'agriculture intensive ont chuté de 30% (programme STOC).

La situation est-elle inexorable ? Non, car ces dernières années, de nombreuses municipalités se sont engagées à ne plus utiliser des pesticides dans l'entretien de leurs espaces verts. De même des propriétaires de jardin comme les refuges LPO n'utilisent plus de pesticides et d'herbicides, tout comme les agriculteurs biologiques qui ont doublé leur effectif en 5 ans.

C'est dans ce contexte que la LPO inscrit son « Manifeste pour une agriculture respectueuse de la nature et des hommes » en deux versions ; le premier, tout public, le second plus technique : «Manifeste pour une agriculture respectueuse de la nature et des hommes. Analyse des pratiques et des enjeux ». Nous vous invitons à en prendre connaissance en les retrouvant sur le site www.lpo.fr Alain Bougrain Dubourg, Président de la LPO

Le voisin de mon beau-père, jeune agriculteur, a vidangé Vendredi après-midi, dans un de ses champs, sa fosse à lisier. Les effluents ont dépassé la limite de son champs et se sont déversés dans un fossé, puis dans un ruisseau et enfin dans la propriété de mon beau-père, qui a alerté la mairie, qui s'est déclarée non compétente et a demandé à

mon beau-père de voir ça avec l'agriculteur. Celui-ci, prévenu, a alors arrêté sa pompe. Il a recommencé ce matin!

J'ai alors téléphoné au maire lui demandant d'intervenir où d'alerter les autorités compétentes (il a préféré la première solution et s'est déplacé). Mon beau-père a alerté la gendarmerie... ce n'est pas de son ressort apparemment, elle a juste fourni un numéro de téléphone sur Argentan, numéro qui ne répond pas. Que faire donc dans ces cas là ? Qui prévenir ?Merci de vos conseils.

Il faut contacter l'ONEMA au 06 72 08 15 29 pour l'ouest de l'Orne C. Girard et R. Gillet

C'était effectivement ce qu'il fallait faire. La réaction a été rapide et efficace. La pollution est là mais je ne pense pas qu'elle se reproduise! 5/05/2012

Insectes

Savez vous qu'elle est cette invasion d'une sorte de mouches ou genre fourmi volante avec des grandes pattes ? Merci de me faire savoir si vous avez une idée! Merci

C Desaunay

Je suppose qu'il s'agit de cette mouche :



Je vous propose de continuer le jeu du grillon commencé en 2011. Pour rappel, ce jeu consiste à noter la présence du grillon champêtre dans un maximum de communes de Normandie.

Le grillon champêtre a été noté en 2011 et 2012 en pas moins de 1106 communes, avec presque le grand chelem dans l'Orne où il manque moins de 10 communes. Je diffuserai rapidement les noms des dernières communes ornaises.

Puis, nous pourrions essayer de trouver le grillon dans les communes en jaune (aucune donnée postérieure à 2000).

Peter Stallegger

Voici les résultats au 01/06/2012

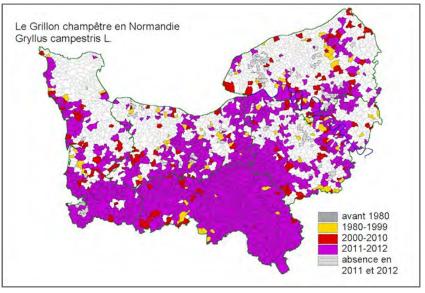
Je me souviens d'avoir rencontrer assez régulièrement cette mouche lorsque je pêchais en rivière au printemps du côté de St Germain de la Coudre. Il m'est arrivé de trouver cette mouche dans l'estomac de truite fraîchement pêchée. Et on trouve sur internet des imitations pour « pêcher à la mouche ». Beaucoup moins ces dernières années mais je ne pêche plus...

Elle n'est pourtant pas inféodée aux cours d'eau! D'ailleurs je l'ai revue vendredi dernier en très grande abondance en lisière de forêt, entre St Ouen de la Cour et Colonard-Corubert.

Cependant, le terme « invasif » est inapproprié.

Ce serait la mouche de la Saint Marc *Bibio marci* selon le Chinery.

Aurélien Cabaret, 30/04/2012



H. Dronne demande l'identification d'un insecte trouvé sur la rampe d'un escalier. Voici la réponse de Peter : C'est tout simplement le hanneton commun. Pendant mon enfance en Autriche, il y avait encore de véritables "années à hanneton". Après l'école, et même le matin avant l'école, nous allions ramasser des hannetons, les enfants touchaient une prime par litre de hannetons ramassés. Il fallait les livrer dans une ferme, mais auparavant les tuer à l'eau bouillante, ce qui dégageait une odeur qui me revient encore en mémoire, rien que d'y penser.

Peter Stallegger, 01/06/2012

Orchidées

N'intervenant jamais, je me présente Faustine Chartreux, j'enseigne l'agronomie au lycée agricole de Sées. Dimanche nous nous sommes rendues ma sœur et moi au cimetière de la Fresnaye Fayel. Nous avons observé plusieurs orchidées dont nous pensons 3 individus sont des orchis grenouille (pièce jointe). J'ai présenté mardi les photos à Dominique. Outre cette orchis plusieurs individus de orchis abeilles, 2 individus ophrys araignées, 1 individu orchis tacheté, 3 ou 4 listères à feuilles ovales et 1 individu de céphalanthére damasonium .

Faustine et Cerise Chartreux, le 30/05/2012

Scarabées de Normandie (14,27,50,61,76) :

recherche les insectes suivants :

© Le Hanneton commun (Melolontha melolontha) (1)

⇔le Valgus hemipterus (3)

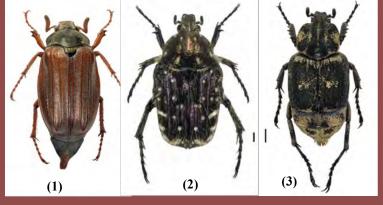
Les deux dernières espèces sont à rechercher sur les fleurs de Berce

C'est le moment pour prospecter dans votre commune.

Pour participer à l'inventaire il suffit de noter la commune, le lieu-dit, la date. Dans la mesure du possible joindre une photo pour confirmation. Vous pouvez m'envoyer directement les infos par courriel :

vaudore.david@orange.fr

David Vaudoré



Prospection fougères

Par Dominique Paris

Le Ménil-Guyon et environs – 23 juin 2012

Rendez-vous était fixé à 9 h 00 dans cette petite commune de 88 âmes, selon l'affichage communal, qui présente la caractéristique de faire partie, des villages fleuris de France, et des communes qui ont disposé de financements pour refaire les joints des murs de l'église.

Deux éléments remarquables, dans ce petit bourg ornementé de plantes horticoles diverses, avec arrosage automatique incorporé :

Un jardin de plantes aromatiques, médicinales..., et quelques espaces de cultures potagères semblant à disposition des habitants (laitues...)

Un accès à l'église et à la mairie pour les fauteuils roulants.

Chapeau bas au conseil municipal.

276 ha de terres agricoles, de cultures et de prairies, sans aucun boisement mais avec un cours d'eau, le Vaudon, qui sert de frontière avec Le Chalange sur la partie nordest.

Je ne suis, hélas, arrivé qu'à 9 h 10 et je n'ai, de ce fait, pu croiser les prospecteurs venus pour 9 h 00 et qui étaient déjà repartis profiter du soleil et battre la campagne. Et je n'ai pas réussi à les retrouver. J'ai, malgré tout décidé, d'aller rechercher les prêles et fougères locales.

Voici, donc, mon bilan personnel de cette journée estivale :

§ 5 espèces de Fougères et une prêle pour Le Ménil-Guyon, dont *Asplenium trichomanes*, le Polystic à

aiguillons...

- ₹ 7 espèces de Fougères et une prêle pour Le Chalange, mais aucun Asplenium autour de l'église.
- 6 espèces de Fougères pour Trémont avec aucun Asplenium autour de l'église.

J'ai pu aussi, découvrir quelques habitats variés, allant du coteau calcaire, qui s'embroussaille fortement, au vallon humide. Ce qui m'a permis d'observer :

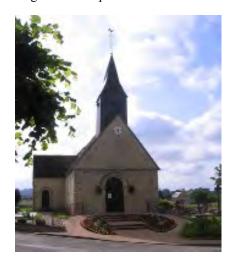
- La Gesse à feuilles de graminées (en fleur, c'est très beau et beaucoup plus facile)
- La Renoncule scélérate
- La Scutellaire casquée
- Le Cirse d'Angleterre
- L'Oenanthe fistuleuse...

mais aussi Gazé, Demi-deuil, larves de salamandre, peut être un triton crêté...

Une mégaphorbiaie à reine des prés (transformée en peupleraie)

Deux belles prairies fleuries...

Enfin j'ai pu, toute cette journée, apprécier le chant ou, croiser mes premières tourterelles des bois de l'année, et identifier un grillon champêtre sur Trémont.



Avis de recherche, rappel

Par Aurélien Cabaret & Peter Stallegger

Le Dectique verrucivore est une grosse sauterelle de montagne... Alors que la coordination normande des observateurs s'apprête à achever un atlas contemporain des orthoptères (criquets, grillons, sauterelles...), après plus de 10 ans d'observations naturalistes, cette sauterelle parait disparue de l'Orne et quasi disparue de Normandie! Notre région est-elle suffisamment préservée pour avoir conservé quelques populations relictuelles?

Comment l'identifier ?

En Normandie, elle se distingue des autres sauterelles

Par sa **grande taille** (24-44 mm) avec des ailes qui dépassent peu l'extrémité du corps (de moins d'1 cm) ou pas. Par sa **coloration** verte mais jamais totalement, elle présente toujours des parties noire, grise ou marron, sur l'abdomen, les ailes...

Où la trouver?

Plutôt sur coteaux calcaires, dans les herbes basses (< 30 cm).

Ouand?

Elle chanterait à partir de la mi-juillet

Que faire?

Si vous pensez avoir observé cette sauterelle, prenez une photo et contactez nous rapi-

Aurélien CABARET aurelien.cabaret@laposte.net 02 33 25 57 98

Peter STALLEGGER Peter.Stallegger@wanadoo.fr pour une éventuelle visite de terrain

Les sites de l'Orne (compilation des actions

du CEN de Basse-Normandie) Par Estelle Drouet

Bois de Messei

Après la découverte en 2010, d'un secteur tourbeux d'environ 24 ha au cœur du Bois de Messei (61), le Conservatoire a poursuivi ses efforts de concertation et d'information auprès du gestionnaire du massif forestier, la société forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations, et de la DREAL Basse-Normandie. Une réunion s'est tenue entre le Conservatoire et la société forestière dans le but d'alerter sur l'intérêt écologique et sur l'urgence d'une intervention pour leur restauration. Les négociations ont abouti à un accord : la réalisation par le Conservatoire d'une étude afin de clarifier l'intérêt patrimonial et établir les premières propositions de gestion, ainsi que l'organisation par la société forestière d'une rencontre avec les chasseurs louant le massif et le Conservatoire. L'étude écologique ainsi que les préconisations de gestion ont été transmises à la société forestière fin 2011. La DREAL a également été tenue au courant du projet par une note rédigée par le Conservatoire à leur attention. Affaire à suivre!

Carrières de Belleau et la Tourelle

Ces deux carrières gérées conjointement par l'AFFO (Association Faune Flore de l'Orne) et le Conservatoire ont été fauchées et débroussaillées manuellement lors de chantiers bénévoles. Le projet de mise en place d'un panneau d'information à l'attention du grand public sur la Carrière de Belleau est en cours



Carrière de Belleau

Carrière des Monts - ENS 61

Le pâturage ovin a été poursuivit en excluant la partie à Gentianes amères (Gentianella amarella) lors de la floraison. Malgré une prospection assidue, la population de Gentianes recensée a présenté de très faibles effectifs (de l'ordre de 1200 pieds contre 4 800 en 2009). Les Gentianes ont fortement souffert des conditions climatiques de cet été mais ont particulièrement été éprouvées par le pâturage lagomorphe, les effectifs de Lapins de garenne étant en forte augmentation. Le Conservatoire a réalisé une étude sur le peuplement des orthoptères. Les mauvaises conditions climatiques, associées à une pression de pâturage un peu trop importante dû au manque d'herbe, n'a pas permis d'observer à nouveau les espèces patrimoniales recensées telle que la Decticelle carroyée (Platycleis tessellata). Enfin, l'aménagement de sécurisation du réseau karstique a été finalisé.

Coteau de la Butte - ENS 61

La nouvelle organisation



Damier de la Succise

du pâturage caprin sur le coteau de la Butte a permis une gestion plus fine de la partie Est du site. Face à la sécheresse du mois de mai/juin, le pâturage caprin a été réadapté avec succès. Le Conseil Général, conformément au plan de gestion, a clôturé un secteur tourbeux situé en haut de coteau dans le but de l'exclure du pâturage caprin. Le suivi du Damier de la Succise (Euphydryas aurinia), papillon d'intérêt communautaire emblématique du site, a malheureusement révélé une très nette chute de sa population en 2011. Les raisons peuvent être multiples : conditions climatiques défavorables, inadéquation de la pression de pâturage bovin sur le coteau à Succise (plante hôte de la chenille de ce papillon), fluctuations interannuelles des effectifs d'une telle population. En 2012, la priorité sera donnée au suivi de l'espèce et à la recherche d'actions de gestion les plus adaptées à son maintien.

Coteau des Champs-Genêts - ENS 61

Le coteau héberge une grande diversité d'espèces typiques des pelouses sèches, notamment plus d'une dizaine d'espèces d'orchidées et de nombreux papillons de jours. Il abrite également la plus importante station de Gentiane croisette (Gentiana cruciata) de Basse-Normandie, plante protégée hôte d'un papillon, l'azuré de la croisette (Maculinea rebeli) quasi disparu du grand Ouest et du coteau en particulier : il fait l'objet d'un plan de conservation. Les pelouses calcicoles sont pâturées à tour de rôle, par des chèvres Communes de l'Ouest et des chevaux Camarguais. En 2011, parmi les actions menées, nous pouvons retenir la construction d'un nouvel abreuvoir antigel adapté aux rigueurs de l'hiver du Pays d'Auge.

Un inventaire des orthoptèroïdes (criquets, grillons et sauterelles) a été réalisé en août et septembre, période la plus propice. Cet inventaire a révélé la présence de 17 espèces, dont la majorité d'entre elles et les plus rares sont présentes sur les pelouses calcicoles. Citons parmi cellesci, la Mante religieuse (Mantis religiosa), le Criquet du Brachypode (Stenobothrus lineatus), mais surtout le Conocéphale gracieux (Ruspolia nitidula), très rare dans notre région.

Coteau de la Cour-Cucu - ENS 61

Les actions entreprises par le Conservatoire depuis de nombreuses années ont porté leurs fruits sur ce site. Abattage, débroussaillage et pâturage ont permis de préserver une magnifique pelouse calcicole entourée de boisements et parsemés de genévriers. Le maintien de cette pelouse s'est fait grâce au pâturage ovin et caprin, complémenté ponctuellement par des travaux de débroussaillage. Des travaux de dépollution ont été entrepris, les tuiles et matériaux ont été exportés en déchetterie.

Des suivis scientifiques sont effectués annuellement : comptage des espèces patrimoniales et analyse de la gestion. Les Gentianes d'Allemagne (Gentianella germanica) et les Orchis grenouille (Coeloglossum viride) voient leur

effectifs croître régulièrement et donnent des indices quant à l'amélioration de l'état de conservation de la pelouse du site.

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) niche sur le site ; le Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*), le Miroir (*Heteropterus morpheus*), l'Echiquier (*Carterocephalus*)

Coteau des Houlles-Blanches

Ce site appartenant à l'AFFO a été suivi par le Conservatoire. Un pâturage caprin automnal a permis l'entretien de la zone de pelouse calcicole. Le lézard des souches (*Lacerta agilis*), déjà connu, a été de nouveau observé cette appée



Coteau de la Bandonnière - ENS 61

Le coteau de la Bandonnière a été géré par pâturage mixte ovin et caprin. Les moutons ont pour mission de conserver les espaces de pelouses calcaires alors que les chèvres jouent le rôle de "débroussailleuses", en vue de lutter contre les prunelliers pouvant envahir cet habitat naturel. Les caprins ont été aidés grâce au débroussaillage manuel d'une partie de la fruticée par une association de réinsertion. L'objectif de ces mesures de gestion est de limiter la progression du prunellier. Sa présence reste importante pour la diversité du coteau ! En effet, le Conservatoire cherche à maintenir une mosaïque de microhabitats, plus propice à l'expression d'une végétation riche et au développement d'un cortège entomologique varié.

Coteau du Mont-Chauvel - ENS 61

_Suite aux observations, le choix de réorganiser le pâturage a été fait (suppression des moutons, conservation d'un troupeau de chèvres et ajout d'un pâturage équin ponctuel). Les effets de ce nouveau choix ne pourront être évalués que dans plusieurs années, mais il est déjà possible de remarquer que la végétation typique du coteau calcaire semble toujours en bon état. La population d'Orchis punaise (*Anacamptis coriophora*), espèce phare du site (seule station bas-normande connue), n'a pas souffert de la sécheresse des mois de mai et juin, peut-être en partie grâce à une pression de pâturage plus faible en 2011.

Ferme de l'Aumône (La Lande-de-Goult)

Grâce aux prospections sur la commune en 2010, le terrain militaire de la Ferme de l'Aumône a été identifié par le Conservatoire comme potentiellement riche sur le plan écologique. Les excellents premiers contacts avec les services de l'Armée de Terre ont permis au Conservatoire d'exposer l'intérêt patrimonial potentiel. Le Conservatoire s'est vu autorisé à parcourir le site de la Ferme de l'Aumône durant mai-juin-juillet de cette année. Une première étude écologique a donc été menée. Le site de 60 ha est constitué de prairies acides en grande partie humides et d'intérêt communautaire pour l'Europe. De nombreuses espèces rares au niveau régional, protégées sur le plan national et régional, ont été identifiées sur le site. Ainsi, la

Pie-grièche écorcheur (Lanius collurio) niche sur le site; le Damier de la Succise (Euphydryas aurinia), le Miroir (Heteropterus morpheus), l'Echiquier (Carterocephalus palaemon) et le Nacré de la Sanguisorbe (Brenthis ino) figurent parmi les papillons les plus remarquables. Actuellement, les prairies sont pâturées de manière extensive et fauchées tardivement sur les secteurs plus secs. En 2012, le Conservatoire proposera aux services de l'Armée de Terre de traduire les engagements respectifs sur le long terme pour la gestion écologique, par la signature d'une convention.

Marais des Pâtures

Les conditions de sécheresse en mai/juin ont conduit le Conservatoire et la ville d'Argentan à accepter une fauche plus précoce, sur un secteur plus grand, d'une partie du Marais des Pâtures. La gestion par pâturage équin et bovin n'a pas été modifiée. Grâce à la commune d'Argentan et son implication dans la gestion écologique du site, la mise en place du pâturage équin sera facilitée en 2012 par la mise à disposition de la prairie de la Fosse-Corbette, nouveau site en convention. Cette parcelle de "repli" pour une partie des animaux du Marais permettra une plus grande flexibilité de la gestion pastorale et par conséquent une adaptation plus aisée en fonction des besoins de fauche.

Mégaphorbiaie du Val de Baize

Ce site a bénéficié pour la première année d'un suivi

scientifique. Le Conservatoire a choisi de mettre en place deux transects de végétation selon la métho de DAGET-POISSONNIER dans le but de tester l'intérêt de cette nouvelle méthode d'analyse de la végétation. La Sanguisorbe officinale (Sanguisorba officinalis), dont le site ac-



cueille une belle population, compte toujours une quinzaine de pieds.

Mégaphorbiaie de la Jalousie

Un débroussaillage des marges de la prairie et particulièrement du roncier se trouvant à l'ouest a été réalisé par l'AIFR de Briouze et financé par un contrat Natura 2000. L'équipe de réinsertion, a réalisé, de sa propre initiative, un arrachage d'une partie des racines du roncier principal. Le suivi des saules bâchés a été réalisé et donne des résultats très encourageants. Enfin, notons la découverte de plusieurs nouvelles espèces, dont le Nacré de la Sanguisorbe (*Brenthis ino*). Cette espèce rare et localisée est extrêmement liée aux zones humides dans lesquelles elle trouve sa plante hôte : la Reine des prés (*Filipendula ulmaria*), espèce dominante du site de la Jalousie.

Lande des Prés-Jean

En 2011, le premier plan de gestion a été rédigé. Ce document servira de base pour la mise en place de la gestion sur les dix années à venir. Parmi les premières grandes actions préconisées, figurent la réorganisation profonde du pâturage et l'obturation du drain central. Grâce à la concertation entre le Parc Normandie Maine (propriétaire

du foncier) et le Conservatoire, ces opérations pourront voir le jour en 2012. Monsieur et Madame AUDRA, ex- par pâturage caprin, la tourbière a bénéficié, cette année ploitants agricoles, contribuent également à une meilleure gestion de ce site en acceptant de modifier leurs pratiques pastorales initiales.

Prairie et coteau du Neuf-Bois

l'année 2011. La période de sécheresse de mai/juin a influencé la composition floristique du coteau. Le développement de plusieurs espèces caractéristiques des pelouses lui a conféré un caractère plus xérophile. Cette évolution traduit un développement de l'habitat vers une pelouse méso-xérophile calcicole plus diversifiée.

Prairie de la Valmière

Cette année, plusieurs chantiers d'entretien ont été réalisés. Mi-mars, les étudiants du BTS GPN du lycée agricole de Sées se sont mobilisés pour débroussailler l'entroupeau de bovin, est à l'origine du maintien de la qualité écologique du site avec l'épanouissement d'une flore typique des milieux ouverts de Suisse Normande.

Prairies basses de la Tuilerie

En guise de première année de conventionnement, le Tourbière de la Tablère Conservatoire a accompagné le propriétaire dans sa dénautaire. Deux belles découvertes sont à souligner :

la présence du Damier de la Succise (Euphydryas aurinia) et celle de la Pilulaire à globules (Pilularia globulifera), petite fougère filiforme protégée au niveau national, bordant l'une des mares du site. Ce site est actuellement géré par fauche tardive et en 2012, une étude plus complète des habitats de mares ainsi qu'un suivi du Damier de la Succise permettra au Conservatoire d'affiner sa connaissance du site.

Tourbières de Commeauches - ENS 61

Lieu d'expérimentation de la gestion d'une tourbière

encore, d'une attention particulière. Un troupeau de chèvres des fossés, moins important que l'année précédente, a pâturé le secteur de tourbière durant un mois entier. Cette gestion s'est accompagnée d'un arrachage manuel des jeunes arbustes. Ces deux actions complémentaires rem-Le coteau mésophile a été pâturé par 5 chevaux durant plissent l'objectif de maintien de l'ouverture de la tourbière et préservent le bon état de conservation des habitats naturels tourbeux.

Tourbière de la Bunêche

Le pâturage bovin de courte durée toujours en place sur le site montre des résultats satisfaisants. Suite à la coupe de plusieurs gros saules, un bâchage des souches a été réalisé afin d'éviter leur repousse.

Tourbière du Désert

En 2011, une démarche d'acquisition par le Conservasemble du coteau. Fin juillet, un premier chantier de batta- toire a débuté. Le propriétaire accepte de céder son terrain ge de la Fougère aigle (Pteridium aquilinum) a été effec- et le Conservatoire pourra être aidé financièrement dans tué par l'équipe salariée du Conservatoire et un second cette acquisition par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. passage a permis de finaliser le travail mi-septembre. Aucune mesure de gestion n'a été entreprise en 2011. La L'ensemble de ces actions, associé au pâturage par un poursuite du suivi scientifique de la tourbière en 2011 a été financée par les fonds européens (FEDER) et la Fondation du Patrimoine. En 2010, la condamnation des drains parcourant la tourbière a permis de ré-humidifier la périphérie de la tourbière de manière visible.

La rédaction du premier plan de gestion a été réalisée marche de demande d'exonération de la part communale en 2011, en partenariat avec le Parc Naturel Régional Norde la taxe foncière. Les espaces reconnus comme humides mandie-Maine. Les premiers travaux de gestion ont été peuvent bénéficier de cette exonération. Le Conservatoire menés. Ils ont concerné la pose d'une clôture périphérique a réalisé une étude écologique fine des habitats de prairies afin de mieux contrôler le pâturage bovin, l'arrachage et la humides du site. Elle a permis de mettre en évidence, non coupe des ligneux (saules et bouleaux). Un étrépage a été seulement le caractère humide des terrains, mais aussi la réalisé afin d'évaluer les potentialités de retour d'espèces valeur patrimoniale forte de ces prairies d'intérêt commu- tourbeuses pionnières comme notamment le Rhynchospo-

> re blanc (Rhynchospora alba) ou le Rossolis à feuilles rondes (Drosera rotundifolia). Le plan de gestion prévoit pour 2012 le comptage méthodique des plantes patrimoniales présentes : la Bruyère ciliée (Erica ciliaris), l'Ossifrage (Narthecium ossifragum), le Rossolis à feuilles rondes (Drosera rotundifolia), la Linaigrette à feuilles étroites (Eriophorum angustifolium) et de la popu-

lation de Miroir (Heteropterus morpheus). Des journées "Sciences participatives" devraient être mises en place avec l'AFFO pour mener à bien ces actions en s'appuvant sur la vie associative du Conservatoire.



Erica ciliaris

Réunions

Réunion de bureau du 3/05/2012 Par pierre Legot

- 1- Le point sur les actions en cours
- **▼** Commission Chasse et Faune sauvage: Représenteront l'AFFO à cette commission: Jacques Bellanger (titulaire) et Serge Lesur (suppléant).

l'évaluation des populations et aux dégâts réellement causés.

- Journée Portes Ouvertes au CRIL du Moulin le samedi 9 juin 2012. Estelle sera **▼ Convention pluriannuelle avec la** aidée par Monique, Rosine, Sylvie et Pier-
- Fête de l'eau et de la pêche au Theil sur Huisne. Contactés trop tard nous avons dû donner une réponse négative.
- Planétarium de M. Bourges : la question a été vue avec M. Julien, maire de Saint-Denis, qui est d'accord pour l'installer dans sa commune.
- financières
- **▼** Comptage des chevêches : Une convention doit être signée avec le Parc Normandie-Maine ; Estelle va leur réclamer la dite convention.
- **7** Carrière de Rouperroux : Aline va étudier le dossier pour voir si l'étude d 'impact est complète et répond aux exigences de Natura 2000.

En fonction de cette étude on pourra convoquer une réunion entre les représentants des associations concernées.

- **▼ Commissions de l'AFFO** : l'envoi des fiches avec lettre d'accompagnement est
- **▼ Organigramme 2012** : en cours de réalisation.
- Politique de l'AFFO concernant les gués et barrages : Serge a adressé aux administrateurs et à quelques personnes compétentes et intéressées par le sujet une proposition de Rémi Gillet.
- 2 Devis pour DVD « Pesticide mon amour »

Deux projections ont été faites récemment, une à Sées et une au Mesle sur Sar- cours, il sera soumis au C.A de juin. the pour l'association « Roule ta bosse ». Bonne participation et débats intéressants. prêt. Ce DVD va être diffusé à Rio de Janeiro * Politique de l'AFFO : Quelques réponet à Séoul!

3 - Réactualisation des ZNIEFF

Les documents ont été remis à Christophe Lutrand et le contrat de travail signé.

4 - Bois Gérard

Suite à notre réponse favorable à la demande de la municipalité de Saint-Germain du Corbéis d'établir un plan de gestion pour ce site, nous avons reçu les plans cadastraux.

Le plan de gestion pourrait être établi soit établir:

par Cédric soit par un étudiant BTS-GPN du lycée agricole de Sées.

Pour ce qui concerne les bords de Sarthe, * Déménagement rue Etoupée : voir ce mandie-Maine.

5 – Sées 2012

Serge a rencontré la nouvelle municipalité ; le programme est maintenu dans les mêmes conditions.

6 - Questions diverses

- Il nous faut faire le point sur la nouvelle Financement européen pour les puréglementation . Nous devrons veiller à blications (atlas des papillons, abbé Letacq, orchidées). Le dossier est remis à Thibaut qui va voir ce qui est envisageable, ce qu'il faut préparer ou présenter.
 - DREAL Cette convention a été reçue par DREAL. Elle a été envoyée le 15 mars et la DREAL mais pas de réponse malgré reçue à Caen. plusieurs rappels



Voir comment et où obtenir des aides Réunion de bureau du 06/06/2012 Par pierre Legot

- 1 Le point sur les actions en cours
- ₹ Agrément Protection Nature Environnement: Elodie ne pouvant s'occuper du dossier, celui-ci a été pris en charge par Sylvie . Il doit être remis à la préfecture nombreux avant fin juin.
- ✔ Planétarium : Serge a rédigé le dossier pour obtenir des subventions . Voir avec la mairie de Saint-Denis l'aménagement de l'espace d'accueil.
- Comptage des chevêches : Malgré un rappel d'Estelle nous attendons toujours le projet de convention avec le Parc Normandie-Maine.
- Carrière de Rouperroux : Dans le cadre des lois s'appliquant aux sites Natura 2000, comment montrer que la carrière n'a pas d'impact sur le milieu ? Les contrôles prévus seront-ils faits?

La question sera vue lors du prochain Conseil d'Administration fin juin.

Commissions de l'AFFO : **Ouelques** fiches n'ont pas été retournées.

Le dépouillement des fiches reçues est en

- Organigramme AFFO 2012 : il est L'étude d'impact a été faite et les inciden-
- ses sont parvenues. Serge en fera une synthèse pour le C.A de juin.
- ₹ Bois Gérard à St Germain-du-Corbéis : Serge va répondre à la mairie.
- F Enquête publique de St Aubin de Bonneval : Serge a rencontré le commissaire enquêteur. Aucune observation défavorable.
- Financement public pour éditions :Le dossier sera préparé par Thibaut pour début juillet ; Serge se charge des devis à

- 2 Questions diverses.
- il faut voir avec Alençon et le Parc Nor- qu'il reste ; le mettre au garage en attendant que nous ayons un local à Saint-Denis sur Sarthon.
 - Centre d'enfouissement de Nonant le Pin: Nous en discuterons lors du prochain
 - Lors de la réunion de la Commission Chasse, la belette, la martre et le putois n'ont pas été classés parmi les animaux dits nuisibles. Le sanglier a été classé comme nuisible dans les massifs forestiers de Gouffern, de Longny, et du Perche-Sud.
 - Convention pluriannuelle avec la



Conseil d'administration 30/06/2012 Par pierre Legot

Un chantier a eu lieu ce matin sur le site de La Lambonnière où nous nous trouvons pour ce Conseil d'Administration. Serge tient à remercier les participants, hélas peu

1 - Travail de Cédric:

Serge a demandé à Cédric d'assister à ce Conseil d'Administration pour que l'on fasse le point sur son travail.

Cédric participe à des animations pour le Parc du Perche en particulier, pour le Parc Normandie - Maine, pour le Conseil Général, pour quelques associations et le mercredi pour des classes de Pantin (93) Il faut trouver que Cédric soit au moins 1 jour par semaine à disposition de l'association. Voir avec le trésorier s'il est envisageable d'employer un animateur deux

ou trois mois par an? Serge souhaiterait qu'il y ait à l'AFFO un classeur où seraient indiquées les procédures à suivre pour certaines opérations afin que des adhérents puissent s'investir.

2 – Carrière de Rouperroux

ces de la carrière sur la zone ont été prises en compte. On ne peut rien faire sur la forme et l'on n'a pa les moyens de prouver que les mesures prises ne seront pas suffisantes.

Le Conseil d'Administration décide de ne pas attaquer l'arrêté préfectoral.

3 - Centre d'enfouissement de Nonantle-Pin et Guy Dauphin Environnement Rappel des faits : L'AFFO avait, en son

temps, consulté le dossier d'enquête publique et avait déposé ses remarques par courrier auprès de la commission d'enquête . La commission avait rendu un avis défavorable et le préfet de l'Orne n'avait pas autorisé l'ouverture de ce Centre d'enfouissement de déchets automobiles et autres. G.D.E a attaqué cette décision devant le tribunal administratif et a gagné. Le préfet de l'époque voulait faire appel mais la ministre lui a demandé de revoir son arrêté afin d'autoriser l'ouverture du Centre.

Depuis, les travaux ont commencé et une forte opposition s'est manifestée. relayée (et attisée ?) par la presse, cette ébullition vire la polémique.

Suite à ces rappels et au débat qui a suivi, le C.A, unanime, estime que l'association a fait son travail au moment opportun et décide :

- ▼ de ne pas entrer dans la polémique
- de répondre, dans quelque temps à Nonant Environnement, expliquant notre opposition au projet.

4 – Projet Insectes

Sont prévus : un livret, une exposition, un hôtel à insectes, une enquête participative, un jeu de société. Nous avons dix-huit mois pour mener à bien ce projet. Sylvie va se joindre à ce groupe de travail.

<u>5</u> – Agrément Protection de la Nature et de l'Environnement

Sylvie a remis le dossier de demande de renouvellement d'habilitation à la préfecture de l'Orne

6 – Questions diverses

- ✔ Continuité écologique des cours d'eau : Ce point sera étudié lors du prochain C.
- ✔ GRAINE : Rosine, pour le moment, ne peut pas se rendre à Caen. Serge va contacter le GRAINE pour les informer.
- Blandine a pris contact avec la médiathèque du CRIL de St Denis et assure le suivi des relations.

Suite à ce C.A nous inaugurons l'exposition- photos de Jacques Rivière sur le Massif d'Andaines



Jacques Rivière, orntihologue et passionné de nature, a mis ses connaissances naturalistes au service d'une autre passion : la photographie. Arpentant durant de nombreuses années cette forêt qu'il aime tant, il a saisi la faune et la flore qui l'habitent, la lumière qui transcende les paysages et les a immortalisés sur le papier photographique. Ses

magnifiques clichés, autant d'oeuvres d'art, sont accrochés aux cimaises de la Lambonnière pour tout l'été. Ces photographies attendent les amoureux de nature et de beauté pour une découverte de la forêt d'Andaines : une forêt nature qu'ils auront alors à cœur d'aller découvrir lors de randonnées découverte comme les aime notre photographe.

Ce sera aussi l'occasion de découvrir, au coeur du Parc Naturel Régional du Perche, le cadre magnifique de la Lambonnière, son chêne multicentenaire, sa mare, sa maison écologique, une nature sauvegardée ...

Pratique:

Le Chène de la Lambonnière à Pervenchères.

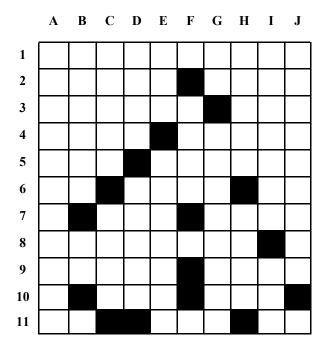
L'exposition est ouverte tous les samedi et dimanche de 15 h à 18 h 30 jusqu'au dimanche 2 septembre 2012 Gratuit. Entrée libre.

Pluíe

Ce nuage est bien noir : - sur le ciel il se roule, Comme sur les galets de la côte une houle. L'ouragan l'éperonne, il s'avance à grands pas. - A le voir ainsi fait, on dirait, n'est-ce pas? un beau cheval arabe, à la crinière brune, Qui court et fait voler les sables de la dune. Je crois qu'il va pleuvoir : - la bise ouvre ses flancs, Et par la déchirure il sort des éclairs blancs. Rentrons. - Au bord des toits la frêle girouette D'une minute à l'autre en grinçant pirouette, Le martinet, sentant l'orage, près du sol Afin de l'éviter rabat son léger vol; - Des arbres du jardin les cimes tremblent toutes. La pluie! - Oh! voyez donc comme les larges gouttes Glissent de feuille en feuille et passent à travers La tonnelle fleurie et les frais arceaux verts! Des marches du perron en longues cascatelles, voyez comme l'eau tombe, et de blanches dentelles Borde les frontons grís! - Dans les chemins sablés, Les ruisseaux en torrents subitement gonflés Avec leurs flots boueux mêlés de coquillages Entraînent sans pitié les fleurs et les feuillages; Tout est perdu : - Jasmins aux pétales nacrés,

Belles-de-nuít fuyant l'astre aux rayons dorés, volubilis chargés de cloches et de vrilles, Roses de tous pays et de toutes famines, Douces filles de Juin, frais et riant trésor! La mouche que l'orage arrête en son essor, Le faucheux aux longs pieds et la fourmi se noient Dans cet autre océan dont les vagues tournoient. - Que faire de soi-même et du temps, quand il pleut Comme pour un nouveau déluge, et qu'on ne peut Aller voir ses amis et qu'il faut qu'on demeure? Les uns prennent un livre en main afin que l'heure Hâte son pas boiteux, et dans l'éternité Plonge sans peser trop sur leur oisiveté; Les autres gravement font de la politique, Sur l'ouvrage du jour exercent leur critique; Ceux-ci causent entre eux de chiens et de chevaux, De femmes à la mode et d'opéras nouveaux; Ceux-là du coin de l'œil se mirent dans la glace, Débitent des fadeurs, des bons mots à la glace, Ou, du binocle armés, regardent un tableau. - Moi, j'écoute le son de l'eau tombant dans l'eau. Théophile Gautier

Grille numéro 34 Nature croisée par Michel Provost



Solution de la grille n° 33 :

Horizontalement:

1 Spermophile. 2 Alouette. II. 3 Râles. Eland. 4 Ciel. Arisée. 5 Os. Limace. 6 Pèlerine. Os 7 Ise. Ossu. 8 Ain. Nid. Ors. 9 Gnose. Omise. 10 Ente. Années.

Verticalement:

A Sarcophage. B Plaise. Inn. C Eole. Linot. D Ruelles. Se. E Mes. Irène. F Ot. Ami. G Ptéranodon. H Hélices. Mn. I Ase. Soie. J Line. Ourse. K Eiders. Ses

Horizontal

- 1 Drôle d'oiseau.
- 2 Singe. Prénom masculin.
- 3 Oiseaux. Antilope.
- 4 Petits rongeurs. Armée secrète.
- 5 Bien vu. Rit de façon désagréable.
- 6 Pépin. Évalua l'emballage. Mention très convenable.
- 7 Rongeur. Prénom féminin.
- 8 D'un pays chaud.
- 9 Ce qui reste. Bouts de terre.
- 10 Période. Roue travaillée à la gouge.
- 11 Existes. Peine. Vieilles coutumes.

Vertical

- A Cétacé.
- B Ils ont le bras long. Registre du commerce.
- C Petit mammifère puant. Compositeur néerlandais.
- D Patron des sidérurgistes. Ongulé.
- E Moderne réseau. Autruche, nandou et compagnie.
- F Il évoque une fin proche.
- G Classe primaire. Poisson d'aquarium.
- H Les rivières. Rivière bretonne.
- I Poissons. Qualité du diamant.
- J Coléoptères.

Le Petit Liseron est le bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

Directeur de la publication : Serge Lesur

Rédacteur en chef : Martine Lesur

et papier recyclé Evercolor vert clair 80g

ISSN 0296 - 9173 Numéro 2/2012 (134 depuis la première parution)

Ont participé à ce numéro : Estelle Drouet, Pierre Legot, Martine et Serge Lesur, Rosine Guerchais, Claude Maupay, Dominique Paris, Michel Provost, François Radigue,

Tirage : A.F.F.O. sur papier recyclé *Evolve Business* 80 g

F.N.E.

Ce numéro a été composé le jeudi 27/06/2012

ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE

CRIL du Moulin - 61420 Saint-Denis-sur-Sarthon - Tél.: 02 33 26 26 62

E-mail: affo@wanadoo.fr

L'A.F.F.O est cofondateur membre du GROUPEMENT REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT de Basse-Normandie. G.R.A.P.E. - Maison des Associations - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair L'A.F.F.O. est cofondateur membre du CONSERVATOIRE FÉDÉRATIF DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE Maison des Associations - Bureau 117 - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair